



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PASSE SANITAIRE ET VACCINATION LA CFDT VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS DÉFEND

*La Loi n'impose pas le vaccin ou la sanction, elle permet d'autres alternatives.
Non, la sanction des agents n'est pas efficace dans la lutte contre la Covid !*

Oui au respect des agents et au dialogue social !

Non aux sanctions !

DES AGENTS MOBILISÉS

- ▶ Pleinement conscients de leurs responsabilités dans la continuité du service au public, les agents territoriaux ont répondu présents au plus fort de la pandémie.
- ▶ Ils doivent être respectés et associés dans la mise en œuvre de mesures certes obligatoires mais dont les modalités d'application nécessitent un vrai dialogue et une application souple et efficiente.



C'est à cette condition que le service public pourra être garanti.

LA CFDT MOBILISÉE

Face à vos inquiétudes, vos interrogations et vos difficultés, le réseau CFDT vous accompagne, vous conseille et vous représente :

- ▶ Vos mandatés en CHSCT
- ▶ Vos représentants CFDT du personnel en CT
- ▶ Votre section syndicale et votre syndicat départemental

LA CFDT ÉQUIPE VOS REPRÉSENTANTS

La fédération Interco CFDT favorise l'intelligence collective en offrant aux syndicats et aux sections CFDT des outils informatiques :

- ▶ Espace dédié pour y trouver des éléments de réponse utiles
- ▶ Transmission spontanée d'informations
- ▶ Partage d'expériences et entraide



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

VACCINATIONS ET PASSE SANITAIRE, ON EN PARLE !

- ▶ Une fois encore la crise sanitaire rime avec contraintes, calendrier forcé, mesures unilatérales, sanctions possibles des agents, risque de pénurie de personnels, et surtout sans obligation de concertation et sans dialogue obligatoire.
- ▶ La cacophonie qui entoure la mise en place de ces mesures ne fait qu'exacerber la méfiance et l'anxiété ambiante auprès de personnels qui ont été en première ou en deuxième ligne et ont contribué dans des conditions très dégradées parfois au maintien du service public durant toute la crise.

LA CFDT EXIGE

Interco CFDT demande à tous les employeurs locaux et à tous les niveaux d'engager au plus vite une concertation avec les représentants du personnel concernant des points qui ne sont pas aujourd'hui traités :

- ▶ Les postes soumis au passe sanitaire et ceux permettant des « mobilités provisoires »
- ▶ L'information et l'accompagnement des agents dans leurs démarches (vaccination, autotest contrôlé, test ou contre-indication vaccinale)



- ▶ Les modalités de réalisation des autotests contrôlés (par la médecine du travail)
- ▶ Les modalités de prise en compte des agents vulnérables (ASA, télétravail)
- ▶ Les règles relatives au télétravail
- ▶ La protection des agents amenés à contrôler le passe sanitaire des usagers
- ▶ Le respect du secret médical et du RGPD

Le dialogue, l'écoute et la pédagogie doivent trouver leur place rapidement dans ces nouvelles mesures et c'est de la responsabilité des employeurs que de les mettre en œuvre.

VOTRE CONTACT CFDT

CFDT INTERCO 12

23, Av. de la Gineste - 12000 RODEZ
Tél. : 05 65 78 93 90 - 06 80 93 93 29
interco12@interco.cfdt.fr

interco.cfdt.fr



/intercoCFDT



@interco_cfdt

Pour adhérer en ligne à la CFDT,
flashez ce QR-Code.

